

## Annexe 1

### Tarifs pour la saison 2021/2022

#### Cotisations District – membres

##### (Art. 3 et 4 RI District)

Membre individuel	17 €
Membre d'honneur	170 €
Membre bienfaiteur	1.700 €

#### Cotisations District – clubs

##### (Art. 2 RI District + Art. 17 RG District)

Clubs disputant les championnats nationaux professionnels et amateurs	300 €
Clubs disputant les championnats de Ligue, ainsi que D1 et D2	100 €
Clubs disputant les autres championnats de District	40 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Football d'Animation, Futsal ou Loisirs	30 €

#### Cautionnements

##### (Art. 18 RG District)

Clubs disputant les championnats nationaux professionnels et amateurs, de Ligue et de District	500 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Féminines et/ou Futsal	200 €

#### Participation aux frais de gestion

##### (Art. 19 RG District)

Clubs disputant les championnats nationaux professionnels et amateurs	600 €
Clubs disputant les championnats de Ligue	550 €
Clubs disputant les championnats de D1 et D2	500 €
Clubs disputant les championnats inférieurs à la D2	360 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Féminines	200 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Jeunes	120 €
Clubs disputant uniquement les compétitions du Football d'Animation	120 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Futsal et Loisirs	30 €

## Droits d'engagement en championnats – Seniors / Féminines / Futsal / Loisirs

(Art. 20 RG District)

D1 et D2	90 €
D3	70 €
D4 et <i>niveaux inférieurs</i>	50 €
Championnat Alès-Ville	35 €
Féminines	35 €
Challenge Loisirs « Daniel-Martin »	20 €
<b>Challenge Loisirs « Redouane-Abbaoui » (tours préliminaires)</b>	<b>10 €</b>
<b>Challenge Loisirs « Redouane-Abbaoui » (journée finale, par participant)</b>	<b>3 €</b>
Futsal	20 €

## Droits d'engagement en coupes – Seniors / Féminines / Futsal

(Art. 20 RG District)

Coupe Gard-Lozère Seniors	
- clubs des championnats nationaux	550 €
- clubs des championnats de Ligue	300 €
- clubs de D1 et D2	170 €
- clubs autres séries	40 €
Coupe André-Granier	40 €
<del>Coupes Alès-Ville</del>	<del>35 €</del>
Coupes Féminines	20 €
Coupe Gard-Lozère Futsal	0 €

## Droits d'engagement en compétitions – Jeunes

### (Art. 20 RG District)

Championnat D1 (U19/U17/U15)	35 €
Autres niveaux (U19/U17/U15)	30 €
Coupe Gard-Lozère (U19/U17/U15)	35 €
Championnats de Foot à 8 (U17/U15)	21 €

## Droits d'engagement – Football d'animation

### (Art. 20 RG District)

Championnats U13 à 8 et U12 à 8	21 €
Festival Foot U13 à 8 et Challenge Jean-Pierre Roux U12 à 8	0 €
Plateaux U10 – U11	15 €
Plateaux U8 – U9	3 €
Rassemblements et plateaux U6 – U7	0 €
Futsal Jeunes	0 €

### ~~Quote-part des recettes~~

### ~~(Art. 21 RG District)~~

<del>Équipes disputant les championnats de D1 et de D2</del>	<del>403 €</del>
<del>Équipes disputant les championnats inférieurs à la D2</del>	<del>0 €</del>

## Caisse de péréquation

### (Art. 22 RG District)

D1, D2 et D3 (poules Seniors comptant des clubs lozériens, prix du km trajet simple)	3 €
--	-----

## Frais de dossiers

Demande de remise de peine	130 €
Visite pour homologation de terrain (Art. 61 RG District)	60 €
Droit de confirmation de réserve d'avant-match (Art. 36 RG District)	30 €
Droit de confirmation de réclamation d'après-match (Art. 37 RG District)	55 €
Droit d'évocation devant la Commission compétente (Art. 38 RG District)	55 €

Frais de procédure en appel	130 €
-----------------------------	-------

### Amendes

Feuille de match papier adressée hors délai (Seniors / Jeunes à 11) (Art. 53 et 72.4 RG District)	50 €
---	------

Feuille de match ou de plateau adressée hors délai (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District)	30 €
---	------

Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District)	10 €
--	------

Non utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI) (Art. 53 et 72 RG District)	100 €
---	-------

Non transmission de la FMI par le Club recevant le jour de la rencontre (Art. 53 et 72.3 RG District)	25 €
---	------

Absence à l'Assemblée Générale

- dans un rayon de moins de 30 km	100 €
-----------------------------------	-------

- dans un rayon de 30 à 100 km	60 €
--------------------------------	------

- dans un rayon de plus de 100 km	40 €
-----------------------------------	------

Frais de discipline, avertissement (Art. 56 RG District)	16 €
--	------

Exclusion (Art. 56 RG District)	30 €
---------------------------------	------

Participation au match d'un joueur suspendu	200 €
---	-------

Fraude (Art. 52 RG District)	350 €
------------------------------	-------

Falsification de document officiel	350 €
------------------------------------	-------

Retrait d'une équipe après la date limite d'engagement (Art. 59 RG District)	60 €
--	------

Non respect des engagements obligatoires (Art. 9 RG District)	60 €
---	------

Non respect de la catégorie (Art. 49 RG District)	30 €
---	------

Absence de surclassement – mixité (Art. 49 RG District)	60 €
---	------

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District)	25 €
---	------

Non présentation de la licence (par licence manquante, à partir du 01/11 de la saison)	5 €
--	-----

Participation d'un joueur à plus d'une rencontre au cours de deux jours consécutifs (Art. 50 RG District)	85 €
---	------

Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation	60 €
---	------

Accusation sans preuve (Art. 40 RG District)	50 €
--	------

Non comparution à une instance après convocation (par personne convoquée) (Art. 31 RG District)	35 €
---	------

Absence de règlement des officiels par le Club (par officiel non réglé)	10 €
<b><i>Absence de désignation de l'éducateur ou entraîneur diplômé (Art. 10 bis RG District)</i></b>	<b>30 €</b>
<b><i>Absence de l'éducateur ou entraîneur diplômé sur le banc de touche (Art. 10 ter RG District)</i></b>	<b>30 €</b>

#### **Forfait simple**

**(Art. 24 RG District)**

D1, D2 et D3	100 €
Autres séries de Foot à 11	80 €
Foot à effectif réduit	30 €
Coupes	50 €
Indemnité à verser au club adverse (D1, D2 et D3)	100 €
Indemnité à verser au club adverse (autres séries de Foot à 11)	40 €

#### **Forfait général**

**(Art. 25 RG District)**

Seniors et Jeunes à 11	200 €
Foot à effectif réduit	80 €
Indemnité à verser au club adverse (D1, D2 et D3)	100 €
Indemnité à verser au club adverse (autres séries de Foot à 11)	40 €

#### **Taux de l'indemnité kilométrique**

**(Art. 26 RG District)**

Prix du kilomètre, trajet simple le plus court	3 €
--	-----

#### **Déplacement des officiels devant les Commissions**

**(Art. 32 RG District)**

Prix du kilomètre, trajet simple le plus court	0,401 €
--	---------

## Annexe 2

### Barème des officiels pour la saison 2021/2022

(applicable à compter du 1<sup>er</sup> août 2021)

#### Frais de déplacement des arbitres

0,401 € / km aller et retour à compter du 81<sup>ème</sup> kilomètre A/R (hors Alès-Ville)

#### Indemnité de formation et d'équipement (pour les arbitres)

##### **SENIORS**

Arbitre central (D1 et D2)	80 €
Arbitre central (séries inférieures)	75 €
Arbitre assistant (toutes séries)	61 €

##### **COUPE GARD-LOZÈRE SENIORS ET ANDRÉ-GRANIER**

Arbitre central	80 €
Arbitre assistant	61 €

##### **COUPE D'OCCITANIE SENIORS**

Arbitre central (jusqu'au 3 <sup>ème</sup> tour inclus)	75 €
Arbitre central (4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> tours)	80 €
Arbitre assistant	61 €

##### **U19**

Arbitre central	65 €
Arbitre assistant	55 €

##### **U17 À 11, U15 À 11, FÉMININES**

Arbitre central	59 €
-----------------	------

Arbitre assistant	52 €
-------------------	------

***U17 À 8, U15 À 8, U13 À 8***

Arbitre	55 €
---------	------

***COUPES JEUNES ET FÉMININES***

Arbitre central (finale)	65 €
--------------------------	------

Arbitre assistant (finale)	55 €
----------------------------	------

***FOOTBALL DIVERSIFIÉ***

Arbitre (pour le plateau)	54 €
---------------------------	------

***ARBITRES STAGIAIRES & JEUNES ARBITRES***

Arbitre	50 €
---------	------

**Frais de déplacements – Autres officiels**

0,401 € / km aller et retour (barème fédéral), sans minimum

**Contrôle de la distance**

[www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)

Distance la plus courte de votre itinéraire